Sauvegardons l'Institut National de la Consommation

14 novembre 2024
Lettre ouverte au Premier Ministre, au ministre de l'Économie et à la secrétaire d'état à la Consommation

Monsieur le Premier Ministre, Madame et monsieur les Ministres, Nous, **membres du conseil d'administration de l'INC**, **représentants des associations de consommateurs** suivantes : ADEIC, AFOC, CNAFAL et INDECOSA, vous alertons solennellement sur le devenir de l'INC.

La Préparation du Budget de l'État préoccupe les administrateurs de l'Institut National de la Consommation quant à la pérennité de l'Établissement Public chargé d'informer et de défendre les Consommateurs.

Après une dizaine d'années de baisses de la subvention affectée à l'INC (près de 60%), un arbitrage est intervenu le 2 mai 2024 entre les 3 ministres concernés avec la participation active et déterminante de Jérôme Fournel, alors directeur de cabinet du ministre de l'Économie, devenu depuis directeur de cabinet du Premier Ministre.
Dans cet arbitrage figure le scénario de rebond qui se traduit par un engagement supplémentaire de 3,2 Millions d'Euros pour rééquilibrer le fonctionnement et permettre des investissements destinés à moderniser l'établissement public. Cet abondement financier figure bien dans le projet de budget actuellement en débat à l'Assemblée nationale et bientôt au Sénat.

Notre démarche consiste à vous demander la confirmation que ce montant supplémentaire de 3,2 Millions d'euros restera bien jusqu'au bout des débats et dans la version finale soumise au vote des parlementaires.

Le rebond de l'INC est indispensable dans cette période qui vient de vivre un retour significatif de l'inflation depuis plus de deux ans et les tentatives les plus variées de fraudes et d'arnaques vers l'ensemble des consommateurs par internet et les réseaux sociaux.

L’INC et sa revue 60 Millions de Consommateurs, tout comme le travail des services de la DGCCRF et les actions de l’ensemble des organisations de consommateurs assurent l’information et la défense des consommateurs sur l’ensemble du territoire.

Nous vous demandons donc Monsieur le Premier Ministre, avec votre directeur de cabinet, de veiller au respect de l’arbitrage du 2 Mai, seul moyen de maintenir et d’assurer un avenir pour l’INC, que nous défendons avec détermination.

Jean-Pierre Bequet, Vice-Président de l’INC
Julie Vanhille, David Rousset et Christian Khalifa, administrateurs de l’INC au titre des organisations de consommateurs